

MICROCREDIT EXOGENE	MICROCREDIT ENDOGENE
----------------------------	-----------------------------

CRITERES			MARCHE INFORMEL	MARCHE FORMEL					
Type d'acteur			Prêteur traditionnel	Gouvernement	Banque publique	Banque privée	IMF ¹	C@P	SHG ²
Profil de l'organisme prêteur			<ul style="list-style-type: none"> ➢ Individuel ➢ Privé ➢ Lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Institutionnel ➢ Public ➢ Non lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Secteur public ➢ Lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Secteur privé ➢ Lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Secteur privé ➢ Lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Secteur privé ➢ Non lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Secteur privé ➢ Lucratif
Schéma de distribution et de collecte de fonds	Bénéficiaires	Profil du bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Hommes et femmes ➢ Individu 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Hommes et femmes ➢ District/ Panchayat/ Federation/ SHG/ individu 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout aux femmes ➢ Surtout aux SHG 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout aux femmes ➢ Surtout aux SHG 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout aux femmes ➢ Surtout aux individus ➢ JLG³ 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout aux femmes ➢ Surtout aux SHG 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout aux femmes ➢ Surtout aux individus
		Type de crédit (individuel ou collectif)	Individuel	Facialement collectif (au JLG) mais individuel en réalité (prêt redistribué à chacun des membres) ⁴	Facialement collectif mais individuel en réalité	Facialement collectif mais individuel en réalité	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout individuel ➢ Facialement collectif mais individuel en réalité ➢ Vraiment collectif 	Vraiment collectif	Individuel
		Situation géographique	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Urbain / Périurbain ➢ Rural 	Surtout rural	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Urbain/ Périurbain ➢ Rural 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout urbain/ Périurbain ➢ Rural 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout urbain/ Périurbain ➢ Rural⁵ 	Surtout rural	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Urbain ➢ Rural
	Intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Financement direct : du prêteur traditionnel à l'individu 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Financement direct: <ul style="list-style-type: none"> • Surtout via ONG locales • Via le Département du Développement Rural 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout financement direct: <ul style="list-style-type: none"> • SHG Bank Linkage Program⁶ 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Surtout IMF ➢ Financement direct: <ul style="list-style-type: none"> • SHG – IMF Bank Linkage Program 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Financement direct : <ul style="list-style-type: none"> • Surtout à individu • au JLG 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Financement indirect : <ul style="list-style-type: none"> • de C@P à l'ONG • de l'ONG au SHG 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Financement direct : du groupe à l'individu 	

¹ IMF : Institution de Microfinance (ou NBCF : Non Banking Finance Company), ce sont souvent des ONG qui se sont reconverties en institutions de microfinance.
² SHG : Self Help Group (constitué de 10 à 20 membres, le plus souvent des femmes (à 90%), cf. Microcredit management by Women's SHG, Dr U. Jerinabi (2006)).
³ JLG : Joint Liability Group (plusieurs formes : SHG, Grameen Group (groupe de 5 à 6 femmes)...)
⁴ i.e. « groupes à responsabilité solidaire » (Esther Duflo, Chaire Internationale « Savoirs contre la pauvreté », Collège de France, Janvier 2009)
⁵ Les IMF sont moins présentes que les banques en nombre, mais elles atteignent les plus pauvres plus facilement car elles étaient des ONG à l'origine
⁶ Programme visant à la bancarisation des SHG

		Prêteur traditionnel	Gouvernement	Banque publique	Banque privée	IMF (NBFC)	C@P	SHG
		Critères techniques		Individuelle	Collective (le SHG rembourse)	Collective (SHG)	Collective (SHG)	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Collective (SHG) ➢ Individuelle
Responsabilité		Faible : 1000 à 10 000 INR / personne	Moyen à élevé: 30 000 à 100 000 INR /SHG ⁸ : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 3/4 de subvention ➢ 1/4 de "revolving funds"⁹. 	Moyen à élevé : 30 000 à 3 lakhs ¹⁰ INR / SHG	Moyen à élevé: 30 000 à 3 lakhs INR / SHG	Faible : 5000 à 10 000 INR / SHG : <ul style="list-style-type: none"> ➢ prêts progressifs ➢ répétitifs ➢ Souvent sur les mêmes bénéficiaires 	Elevé : 1 à 4 lakhs INR / SHG, incluant : <ul style="list-style-type: none"> ➢ rémunération de l'ONG ➢ frais de formation 	Faible : 1000 à 10 000 INR / personne
Montant du prêt en Indian Rupee (INR) ⁷		Taux très élevés: <ul style="list-style-type: none"> ➢ 50 à 100% / an ➢ prêts à la journée de 5 à 10%¹¹, pour vendeurs de fruits et légumes par exemple 	Taux faibles, bonifiés: <ul style="list-style-type: none"> ➢ 10 à 15% / an 	Taux faibles : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 10 à 15% / an ➢ + divers frais (administratifs), soit 3 à 4% de plus 	Taux faibles : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 10 à 15% / an ➢ + divers frais (administratifs), soit 3 à 4% de plus 	Taux élevés: <ul style="list-style-type: none"> ➢ 25 à 30% / an¹² 	Taux faibles : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 0% de C@P à l'ONG ➢ 10 à 15% / an de l'ONG à la SHG 	Taux élevés : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 2% / mois soit 24% / an (imposé par le gouvernement)
Taux d'intérêt (effectif)		<ul style="list-style-type: none"> ➢ A la journée (remboursement le soir même) ➢ Toutes les semaines ➢ Tous les mois 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Tous les mois 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Tous les mois ➢ Dès le premier mois après le versement du crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Tous les mois ➢ Dès le premier mois après le versement du crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Toutes semaines ➢ Tous les mois¹³ 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Tous les mois ➢ le remboursement ne démarre jamais dès le 1er mois (pour laisser le temps de mettre une place l'activité) 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Tous les mois
Fréquence du remboursement								

⁷ 1000 INR = 16,76 € = 21, 35 \$

⁸ Cf. Rapport de la NABARD (Status of Microfinance in India 2008 – 2009)

⁹ Les revolving funds sont à rembourser à taux de 1%, et une fois remboursés ils servent pour un nouveau crédit, d'où l'appellation "revolving"

¹⁰ 1 lakh = 100 000 rupees

¹¹ Cf. « Is Microfinance Too Rigid? » Dean Karlan and Sendhil Mullainathan, Innovations for Poverty Action, and Jameel Poverty Action Lab

¹² Les IMF et les banques ont tendance à « présenter des prix fixes, qui ne varient pas quand le solde diminue. Le taux d'intérêt réel est ainsi le double de celui annoncé », Esther Duflo, Chaire Internationale « Savoirs contre la pauvreté », Collège de France, Janvier 2009

¹³ Cf. Esther Duflo, Chaire Internationale « Savoirs contre la pauvreté », Collège de France, Janvier 2009

		Prêteur traditionnel	Gouvernement	Banque publique	Banque privée	IMF (NBFC)	C@P	SHG
Objet social du crédit	Création d'une activité économique?	Pas nécessairement	Pas nécessairement	Pas nécessairement	Pas nécessairement	Pas nécessairement (même si à l'origine le microcrédit devait servir à la création d'une activité)	Obligatoirement (sert à lancer une micro-entreprise collective)	Pas nécessairement
Accompagnement de projet et évaluation		Quasi inexistants (focalisé sur le remboursement)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible accompagnement ➤ pas d'évaluation d'impact 	Faible (plus que le prêteur traditionnel mais moins que la banque privée)	Faible (seulement, certaines banques comme HDFC, HSBC, ICICI,... ont un lien direct avec les Fédérations et SHG grâce aux coordinateurs sur le terrain)	Moyen à Faible : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encadre le bon remboursement du crédit (de façon plus efficace que les banques) ➤ Se focalise sur le remboursement et de moins en moins sur l'impact du crédit 	Fort : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'équipe C@P Pondichéry encadre le développement de la microentreprise (visites sur le terrain, rapports, communication ...) ➤ Formations 	Faibles

SCHEMA RECAPITULATIF DES FLUX DU MICROCREDIT EN INDE

